



ARCUS E2D2

Sujet de Thèse ARCUS E2D2 2015

sélection de la thématique : (cochez une ou plusieurs cases)

- Sp1 « Ville, Aménagement et Développement Durable »: x
- Sp2 « Modélisation et Infrastructure pour l'Environnement »:
- Sp3 « Expertise et Traitement en Environnement »:
- Sp4 « Calcul Scientifique » :

Partenaire proposant le Sujet :

Laboratoire d'accueil : TVES EA 4477 (Territoires Villes Environnement & Société)

Responsable(s) : Helga-Jane Scarwell, Professeure en aménagement de l'espace et urbanisme,

Université d'accueil : Université Lille 1

Partenaire potentiel pour la collaboration et la co-tutelle :

- Si le partenaire n'est pas défini, veuillez sélectionner les partenaires potentiels :

FRANCE LIBAN x MAROC PALESTINE

- Si un partenaire est déjà identifié, veuillez compléter les informations suivantes (si disponible) :

Laboratoire d'accueil :

Responsable(s) :

Université d'accueil :

Mots clés : Liban, ville, urbanisme, développement durable, Eco-town

Points particuliers : (précisez les points particuliers que le candidat devra considérer, langue, compétences)



TITRE DE LA THESE

SUJET DE LA THESE

(Une page maximum)

Sujet de thèse proposé par Helga-Jane Scarwell, Professeure en aménagement de l'espace et urbanisme,

La planification urbaine à l'épreuve du développement durable au Liban. Quelle appropriation du modèle ou génération de formes singulières ? ⁽¹⁾

Thématique :

La ville constituerait désormais un nouvel écosystème du XXI^e siècle (Comité 21, 2012). Qu'en est-il ? À l'heure d'un fait urbain « mondialisé » (Lévy, 2009 ; Lussault, 2009) presque cinq milliards d'hommes et de femmes vivront dans des villes à l'aube des années 2040 (65% de la population mondiale en 2050). La ville connaît aussi des problématiques de déclin économique des centres, d'éclatement spatial et social, d'extension du bâti sur les terres agricoles, d'externalités négatives en matière environnementale, d'inégalités sociales et environnementales. Tout ceci affecte profondément l'architecture de la ville, son agencement, son organisation en somme, aussi bien urbanistique qu'administrative et souligne en quelque sorte l'impasse dans laquelle se trouvent aujourd'hui les systèmes urbains, constitués de pôles et de réseaux.

Bien évidemment, l'urbanisation recouvre des réalités très différentes : mégapoles, grandes villes, villes moyennes, agglomérations, aires urbaines, banlieues, zones urbaines. Toutefois, « *elles sont la mémoire du temps long de la territorialisation d'un espace donné* » (Da Cunha & al., 2005). Quelle que soit l'appellation retenue, rendre l'espace urbain « viable » est un des principaux défis du 21^{ème} siècle car l'espace est devenu une ressource rare et difficilement renouvelable. Les politiques de développement urbain doivent sans cesse s'adapter à l'évolution de cet espace, prendre en compte de nouveaux enjeux (AESOP Congress « Space is luxury », Ankara 2012).

La question devient alors très vite : comment concilier ville et environnement ? Comment rendre la ville à la fois plus viable et plus durable, c'est-à-dire « *une ville plus dense, plus compacte, moins dépendante de la voiture, plus économe en énergie et surtout en énergie pétrolière* » ? (Da Cunha & al, 2005). Même si nous sommes d'accord avec Florence Rudolf pour reconnaître que l'expression « ville durable » s'est imposée face à celle de « ville écologique » et que l'assemblage des termes qui la constitue reste obscur, voire ambivalent (Rudolf, 2008), de nombreux citoyens aspirent à des « villes durables » et se sont ainsi réappropriés les questions environnementales.

La ville peut-être un espace d'expérimentation du développement urbain durable, d'autant que la problématique de la lutte contre le réchauffement climatique, de la sécurité d'approvisionnement et de la maîtrise des consommations énergétiques est posée sur les rives sud de la Méditerranée, ce dont s'emparent non seulement les élus et pouvoirs publics, mais aussi les acteurs privés, la société civile et les acteurs internationaux, investisseurs et/ou organisations présents dans les pays concernés. Le développement durable apparaît alors comme une clé d'entrée pour penser la ville de demain, parce qu'il interroge nos modes de vie dans ses multiples dimensions - habitat, transport, organisation, gestion de l'espace - et permettrait également de freiner la fracture urbaine. Cependant, la diffusion de cette nouvelle injonction à agir dans les espaces urbains selon un « *rapport global-local masque une problématique pluriscalaire à la fois de circulation et de territorialisation qu'il convient de déplier* ». (Hamman, 2014 : 81).

¹ Une mise en regard de deux cas d'étude. : soit deux villes du haut de la hiérarchie urbaine libanaise, soit deux cas de petites villes, soit une métropole et une ville moyenne... enfin de nombreuses combinaisons possibles à condition que ce soit justifié et pertinent

Aussi, si le développement durable est un objectif global qui vise à répondre aux besoins des générations actuelles sans pour autant compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins, il ne saurait être mis en œuvre sans être adapté aux circonstances locales. Dans cette perspective, une stratégie méditerranéenne a été définie qui engage résolument cette région dans un processus de développement durable en vue de renforcer la paix, la stabilité et la prospérité, en prenant en compte les faiblesses et les menaces qui pèsent sur le monde méditerranéen, mais aussi les atouts et les opportunités. La déclinaison du développement durable est posée dans ses modalités, ses nécessaires adaptations et appropriations. Dès lors, comment produit-on une « ville durable » ? Faut-il penser la ville comme un écosystème ? C'est-à-dire un « système urbain – en tant que système vivant » tout en soulignant le déséquilibre entre la ville et son environnement naturel (Aschan-Leygonie C., 2000). *En ce sens, on fera le constat que les villes consomment l'espace, ce qui se traduit par une croissance permanente de leur empreinte écologique* » (Bourdin, 2009 : 13). Mais cette vision a tendance à être réductrice car elle passerait sous silence les dimensions sociales et culturelles de la ville (Theys et Emelianoff, 2001).

Depuis le Sommet de la Terre, à Rio (1992), une multitude de déclarations et principes, de codes de conduites et d'outils ont vu le jour pour accompagner les villes sur la voie d'une reconnaissance de leur responsabilité globale (Charte d'Aalborg, 1994) et pour les inciter à prendre en compte le chemin vers la ville durable à travers la planification urbaine et l'aménagement du territoire (Reichen, 2009). En effet, la ville durable a pour objectif à long terme de préserver les capacités de développement des générations futures et à ce titre, les politiques d'aménagement du territoire doivent, à l'inverse de l'action publique urbaine conventionnelle, être flexibles, et surtout réversibles comme cela avait été souligné à Lisbonne lors de la « Conférence européenne sur les villes durables »². La ville durable serait donc à la recherche de compromis comme ceux proposés par J. Theys et C. Emelianoff : « des transports moins polluants, une revalorisation des espaces publics, une redensification sélective le long des axes de transports en commun ou dans les espaces interstitiels d'agglomération, la réhabilitation des quartiers dégradés, la promotion d'un véritable urbanisme végétal » (Theys et Emelianoff, 2001).

Dans cette quête du compromis, il conviendrait de réfléchir et de montrer en quoi le concept de développement durable au prisme de « villes non-occidentales », notamment au Liban, serait une appropriation tronquée d'un modèle de riche et/ou présenterait des singularités via une appropriation locale ? Autrement dit, comment se construit la ville durable dans les villes non occidentales ? Quelles en sont les déclinaisons politiques et opérationnelles ? Comme l'écrit M. Roncayolo (2002, p. 242), le temps de l'urbanisme est alternance de « phases rares et parfois violentes de remodelage et de phases plus longues d'ajustement, de remplissage, de sécrétion ». Il s'agira de repartir des travaux de Françoise Choay et notamment de cet ouvrage : *L'urbanisme, utopies et réalités : Une anthologie*³, et de questionner le développement urbain durable au Liban : itinérance des concepts et adaptation des méthodes. Françoise Choay défend l'idée qu'aucun modèle urbain n'est perméable à l'autre. Il existerait deux grands modèles en urbanisme qui tendent à s'exprimer, d'une part le modèle culturaliste que l'on retrouve dans de nombreux documents de planification urbaine classique, d'autre part, le modèle progressiste à travers la création par exemple de villes nouvelles (villes satellites éco-villes etc.) créées dans la périphérie.

Quels sont les enjeux d'une transposition d'un concept global à l'espace méditerranéen et plus particulièrement au Liban ? Autrement dit, quelle est la pertinence d'un modèle méditerranéen de développement ?

En effet, par son histoire singulière, le Liban a emprunté selon Eric Bachy (1997), un urbanisme et une architecture à l'Occident et depuis la fin de la guerre civile (1975-1990), c'est l'ensemble du territoire libanais qui s'est métamorphosé sous des influences urbanistiques diverses (Vandal-Pichén 2005) au point que les villes se sont étendues vers la périphérie favorisant la création de grandes agglomérations urbaines avec un fort impact négatif sur l'environnement et majoritairement dans les zones côtières (Makdessi, July 2001).

Cette expansion urbaine comprend de nombreuses constructions anarchiques qui défigurent une grande partie du Liban depuis la guerre civile. Cette urbanisation massive et désordonnée est une des principales raisons de la disparition des espaces verts et bleus. Elle s'est faite notamment au détriment des territoires agricoles. Or l'agriculture urbaine était caractéristique de l'urbanisation libanaise en faisant le lien entre la ville et la nature. Cela a modifié profondément la façon de vivre la ville.

Parce que l'évolution de l'urbanisme est en contradiction avec la gestion durable des ressources, le Liban doit adopter un mode durable de développement afin de protéger son propre cadre de vie et l'articuler à d'autres défis tant économiques que démographiques, sociaux et environnementaux. Il doit également faire face aux défis de l'évolution des conflits avec toutes les ramifications qui pèsent d'un poids très lourd sur les chances de développement urbain durable.

Toutefois, le Liban a signé et ratifié plusieurs accords internationaux, comme les conventions sur la biodiversité et les changements climatiques à Rio de Janeiro en 1992, l'accord d'Accobams⁴ en 2005. Son

² Conférence européenne sur les villes durables, synthèse de la 4ème partie du forum Développement durable : des pistes nouvelles pour la planification urbaine et la conduite de grandes opérations ?, Lisbonne, 1996.

³ Paris, Seuil, coll. « Points », 1965 (réimpr. 1er octobre 1979), 446 p.

⁴ Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente

parlement a voté en 2002 la loi 444 pour la protection de l'environnement. La commune de Naqoura, située au Liban-Sud, cherche à rompre avec le manque de vision stratégique, et plutôt que d'être constamment à la traîne de l'urbanisation, a décidé de se lancer dans la mise en place d'un village écologique. Pionnière dans cette démarche, la commune tente de se construire différemment et de valoriser les enjeux et les politiques d'environnement et de développement durable sur son territoire. Quelle figure de la ville durable cette commune peut-elle s'approprier ? S'agit-il de ne pointer du doigt que les carences environnementales de l'urbain ou de rééquilibrer la ville dans son environnement naturel ?

Quelle sera la capacité de l'État libanais à généraliser ce type d'expérimentation, à la fois sur le plan des compétences et de l'application en considérant ce modèle de développement comme un modèle de développement économique gagnant ?

Quelle sera sa capacité à lutter contre la pollution et contre toute forme de développement urbanistique sauvage en considérant que la ville est avant tout un écosystème en déséquilibre ? Comment effectuer le passage vers une gestion et une planification urbaine intégrant dans ses objectifs et ses pratiques le développement durable dans toutes ses acceptions ?

Des débats ont régulièrement lieu quant à la stratégie de développement économique à long terme que le pays doit adopter sur le mode de gestion de ses villes. La prise en compte du développement durable adaptée aux conditions socio-économiques, au régime politique, à la situation géographique nationale, voire locale ne constituerait-elle pas un préalable permettant de prendre en considération toute la complexité de la gestion et de l'aménagement de l'urbain au Liban ?

Prérequis :

Ce doctorat relève des sciences du territoire (géographie, aménagement, politiques locales et environnementales, science politique). Il requiert la maîtrise du français (rédaction et communication, B2 minimum), une bonne lecture de l'anglais (état de l'art, publications et congrès internationaux) et un fort intérêt pour l'analyse de l'urbain. Une formation solide en sciences humaines et sociales (géographie, aménagement, urbanisme, sciences politiques, sociologie...) est souhaitée. De même, des compétences tant en méthodes d'analyse d'images satellitaires, télédétection et de traitement cartographique sous SIG et de sémiologie sont requises (bon niveau exigé).

Bibliographie

- ACHKAR E., BAKHOS W., 2000, *Loi de l'urbanisme, loi de la construction, schémas directeurs du Liban*, Beyrouth: CERMOC, coll. Documents du CERMOC, n° 12.
- ASCHAN-LEYGONIE C. ; 2000, « Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux », *Espace géographique*, tome 29, n°1, 2000, Belin Reclus : Paris, p. 64-76
- ASCHAN-LEYGONIE C., 1999, « Temporalités et résilience », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 26, 101-104, pp. 63-82.
- BABA I., 2014, *L'écotourisme: Un facteur de développement durable? (Liban-Nord)*, Editions Universitaires Européennes.
- BACHY E. 1997, « La forme urbaine de la médina, perceptions et analyses » in *Madina : Saïda*, organisme Médina-Cité du Monde, n° 3, Paris, p.72
- BAGHDADI I., 2014, *Gestion stratégique des ressources et développement local durable: Tourisme & Economie - Le Liban*, Presses Académiques Francophones, 336 p.
- BAKHOS W. 2003, « Gestion et réglementation urbaines, échelle des trois municipalités (Damour-Sarafand-Naqoura) », *Programme d'Aménagement Côtier*, PAP/RAC, UNEP
- BOURDIN A., 2009, *Du bon usage de la ville*, Descartes et Cie, p. 13
- BOURGEY A., 1970, *Problèmes de géographie urbaine au Liban*, Hannon. Beyrouth : Université libanaise, p. 97-135
- CHALINE C., 2001, « L'urbanisation et la gestion des villes dans les pays méditerranéens. Évaluation et perspectives d'un développement urbain durable », Document préparé pour la Réunion méditerranéenne sur « Gestion des villes et développement durable », Barcelone, 3-5 septembre.
- CHALINE C., 1990, *Les villes du monde arabe*, Paris : Masson, 189 p.
- CDR, 1984, *Analyses et Options. Mission franco-libanaise d'étude et d'aménagement de la région métropolitaine de Beyrouth*, Beyrouth: Conseil du développement et de la reconstruction (CDR), Direction générale de l'urbanisme (DGU), République libanaise.
- COMITE DE PROSPECTIVE DU COMITE 21, 2012, « Rapport 2011-2012 du Comité de prospective du Comité 21- La ville, nouvel écosystème du XXIe siècle », *Ville, réseaux, développement durable 2011-2012*.
- DA CUNHA, A. et GUINAND, S., 2014, « Qualité urbaine, durabilité et action collective : éléments de

- réflexion », In Da Cunha, A. et Guinand, S., *Qualité urbaine, justice spatiale et projet*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 35-65.
- DA CUNHA, A., 2005, « Développement urbain durable éco-urbanisme et projet urbain : principes stratégiques et démarche ». In DA CUNHA, A., KNOEPFEL, P., LERESCHE, J.-P. ET NAHRATH, S., *Enjeux du développement urbain durable, Transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*. Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.
- DOMENACH H. & PICOUET M., 2004, « Environnement et population : la durabilité en question », *La Lettre du LPED*, p. 1-3.
- FAOUR G., HADDAD T., VELUT S., VERDEIL É., 2005, « Quarante ans de croissance urbaine à Beyrouth », *M@ppemonde*, 79.
- IAURIF-DAR, 2004, *Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire Libanais*, Rapport Final. Beyrouth : CDR.
- HAMMAN H., 2014, « Repenser la ville à l'heure des injonctions au développement durable », *Questions de communication*, 25, p. 81-101.
- HAMMAN P., BLANC C. et HENNIGER F., 2008, *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, Paris : L'Harmattan, 324 p.
- LAZZERI Y., MOUSTIER E., 2010, *Le développement durable dans l'espace Méditerranéen: une gouvernance à inventer : Enjeux et propositions*, Paris : L'Harmattan, 300 p.
- LEVY J., 2009, « Mondialisation des villes », in STEBE J.M., MARCHAL H. (dir), *Traité sur la ville*, Paris : PUF, 816 p.
- LUSSAULT M., 2009, « Urbain mondialisé », in STEBE J.M., MARCHAL H. (dir), *Traité sur la ville*, Paris : PUF, 816 p.
- MAKDESSI K. July, 2001, "Coastal pollution" in *Lebanon, addressing the Problem and thinking of solution*.
- NASR J., M. PADILLA (sous la dir.), 2005, *Interfaces : agriculture et villes à l'Est et au Sud de la Méditerranée*
- PIETRI J., MERAND G., AWADA F., 1987, « Beyrouth ou les méthodologies de l'incertitude »
- LES CAHIERS DE L'IAURIF, 1958, *Saïda et sa région, problèmes d'aménagement*, n°81, p.33-48.
- PLAN BLEU, 1999 *Lebanon. Environment and sustainable development issues and policies*, Mediterranean Country Profiles.
- REICHER B., 2009, « Trois clefs pour réinventer la ville européenne », in *Villes européennes, villes d'avenir, Futuribles*, n°354, juillet-août 2009
- RONCAYOLO M., 2002, *Lectures de ville, formes et temps*. Marseille: Parenthèses.
- SIGNOLES P. et EL KADI G. (dir.), 1999, *L'urbain dans le monde arabe, politique, instruments, acteurs*, Paris, CNRS, 374 p.
- RUDOLF F., 2008, « Les glissements de sens de l'écologie dans ses associations avec la ville : écologie urbaine, ville écologique et ville durable », in HAMMAN P., *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, Paris : L'Harmattan, p. 95-117.
- THEYS J., EMELIANOFF C., 2001, « Les contradictions de la ville durable », *Le Débat*, vol 1, n° 113, p. 122-135 [www.cairn.info/revue-le-debat-2001-1-page-122.htm, consulté le 6 mars 2015]
- VALLAT C., 2006, « L'urbanisation illégale dans les grandes villes méditerranéennes » in E. Dorier-Apprill (dir.), *Les très grandes villes du monde*, Paris : SEDES, 512 p.
- VANDAL-PICHEN E., 2005, *L'aménagement du Liban : l'urbanisation d'un territoire*. Atelier de terrain, Saida [http://www.unesco-paysage.umontreal.ca/uploads/documents/Urbanisation_amenagement_territoire.pdf, consulté le 6 mars 2015]
- VERDEIL E., 2004, La prise en compte de l'agriculture dans les plans d'urbanisme au Liban (1960-2000) In Joe Nasr et Padilla Martine, *Interfaces : Agricultures et urbanisation à l'est et au sud de la Méditerranée*, Beyrouth : IFPO-DELTA, 2004, p.391-405.
- VERDEIL E., 2002, *Une ville et ses urbanistes : Beyrouth en reconstruction*, Thèse de doctorat : Université de Paris I, 657 p. [https://hal-confremo.archives-ouvertes.fr/halshs-00003919/document, consulté le 6 mars 2015]
- ZURAYK R., Abdul Samad, L and Talhouk, S. 2004. *Environmental Analysis of Urban and Peri-Urban Coastal Agriculture in Lebanon* In NASR, J. and PADILLA, M. (eds.), *L'interface Entre Agriculture et Urbanisation En Méditerranée Sud et Est*. Institut Français du Moyen Orient, Jounieh, Lebanon : Editions Delta. 429 p.